



## **Préalable SNJ C.E. Pôle Sud-ouest**

Dans le cadre de la réforme territoriale, la nouvelle répartition des régions est entrée en vigueur le premier janvier dernier... le pôle Sud-ouest compte donc désormais deux nouvelles régions en lieu et place des anciennes : Aquitaine Limousin Poitou Charentes d'un côté, Languedoc Roussillon Midi Pyrénées de l'autre...

Ce nouveau découpage, nos rédactions respectives ne l'ont toujours pas intégré. Un groupe de réflexion s'est pourtant réuni nous dit on pour définir une nouvelle approche éditoriale mais pour l'heure chacun continue à travailler dans son coin. Seul changement perceptible : des échanges de sujets en l'état ou d'images pour des off d'une rédaction à l'autre et la coexistence possible de plusieurs équipes sur un même évènement...

C'était notamment le cas lors de la couverture de l'élection du président de région. Ce jour là, chaque rédaction a envoyé une équipe sans véritable approche transversale, chacun rendant compte à sa manière et selon son angle de cette première séance plénière à Bordeaux.

Cela étant, une initiative, à contrario, a vu le jour à l'échelle de cette nouvelle grande région : la création d'un blog politique, un blog alimenté selon son responsable ? Éditeur ? Modérateur ? Coordinateur éditorial ? par l'ensemble des journalistes, lesquels pour la plupart ignorent encore l'existence même de ce nouveau support de diffusion. Un comble : on décide, on écrit et on s'engage sur la participation des journalistes sans même leur en parler ! Et c'est par hasard qu'ils découvrent l'existence de ce blog constatant une fois de plus qu'ils ont été mis devant le fait accompli.

Par ailleurs, la DRA d'Aquitaine en serait l'inspirateur et l'unique décideur... Si c'est le cas, faut il en déduire que ses deux autres collègues du Limousin et de Poitou Charentes ainsi que les rédacteurs en chef concernés ne sont que des "sous cadres" chapeautés par ce DRA ?

Lors du dernier CE, vous nous avez dit qu'il fallait attendre la finalisation du futur contrat d'objectif et de moyens pour y voir plus clair mais il y a visiblement deux poids, deux mesures...et une certitude: le manque de visibilité pour ne pas dire l'opacité qui prévaut alors que les salariés sont d'ores et déjà confrontés en interne comme en externe à cette nouvelle dimension territoriale.

Bordeaux, le 29 janvier 2016